CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

Numéro spécial
Octobre 2025

# La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

# LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.


### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

**Tél**. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
**Fax** : (226) 50 36 85 73
**Email** : cames@bf.refer.org
**Site web**: www.lecames.org

**Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche**

*Impact Factor. SJIF 2025: 6.993*

**SJIF**: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
**HAL**: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
**Mir@bel**: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD


## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Romanafricain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## COMITÉ ÉDITORIAL

**Directeur de publication**
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

**Directeur de publication adjoint**
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

**Rédacteur en chef**
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

**Rédacteur en chef adjoint**
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

**Secrétariat de la revue**
**Contact WhatsApp**: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
**Email** : revue.rgd@gmail.com

**Secrétaire principale :**
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

**Secrétaire principal adjoint:**
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

**Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

**Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

**Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :**
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

**Trésorière :**
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
**Wave et Orange Money:** (+225) 0706862722

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

**Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

**Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

### La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B** : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire l de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

### Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

**Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

**N.B** :

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

**LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE**
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

**LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)**
**TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU**, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..……..……16-29

**DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ**
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

**LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)**
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

**LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)**
Steeve Elvis ELLA ……..……61-71

**LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES**
BROU Marie Sylvana ……..……72-87

**AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)**
**KEVI Kokou Silvère et** LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..……..……..105-116

**BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ**
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..……..……..117-129

**NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE**
GBAKA Loulou Guy ……..……..……..130-150

**POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)**
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

**LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES**
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

**POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022**
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

**LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)**
**KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .**200-218

**DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE**
**AWOKPE Kodjo**, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

**LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)**
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

**ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)**
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...……...……..258-273

**L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ**
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

**LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE**
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

**LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES**
SOULEYMANOU Kadouamai ……..…….…….....……..302-324

**FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE**
BAMBA Ladji ……..……...…….…….....……..325-337

**AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ**
**GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,**
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....….…..338-361

**CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994**
DJE Yao Lopez ……..……...…….…….....….....362-376

**GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)**
BAMBA Mansé ……..……...…….…….....….....377-391

**LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE**
ELLA Kouassi Honoré …...……...…….…….....….....392-406

**EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA**
KINDA Augustin ……..……...…….…….....….....407-421

**LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE**
KOFFI Kouadio Fabrice ..……...…….…….....….....422-439

**CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900**
KOSSOU Sovi ……..……...…….…….....….....440-461

**CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)**
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

**COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO**
SORO Kassoum ……..……...…….…….....….....478-495

**POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS**
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....….....496-512

**LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....….....513-530

**DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?**
KOUASSI Assanti Olivier …….…….....…….....531-546

**MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)**
YEO Mamadou ……..……..…….…….....….....547-560

**ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?**
AYENAGBO Kossi ……..…….…….....….....561-578

**DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

**GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE**
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….…….....….....603-623

**GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES**
KONE Kapiéfolo Julien …….…….....….....624-642

**GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN**
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué .....643-661

**GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES**
KONAN N'Guessan Olivier …….…….....….....662-677

**LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE**
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

**LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY** …….…….....….....694-711

**GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE**
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

**CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE**

**DOUFELGOU I AU NORD TOGO**
DJALNA Kouyadéga …….…….....….....729-748

**IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA**
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

**GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS**
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

**ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES**
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….…….....…….....787-804

**DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ**
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

**EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO**
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

**ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS**
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)**
***KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué*** …….....865-883

**LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN**
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN .....884-902

**LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE**
Robert NGOMEKA …….…….....…….....903-917

**AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE**
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

**LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU**

**CAMEROUN**
*SANAMA AMBASSA* …….....…….....932-949

**LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?**
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

**COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)**
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

**MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES**
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

**QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?**
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

**DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES**
**KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima** ….....…….....1021-1036

**RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE**
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

**DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI**
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

# Gouvernance territoriale et environnementale

# GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Auteur 1 : KONE N'golo Oumar, Doctorant
Auteur 2 : DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences
Auteur 3 : DJAH Armand Josué, Maître de Conférences
Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Discipline :** Géographie urbaine

**Résumé**

Le concept de ville durable mis en place par les Nations Unies en 2015 engage les autorités administratives des pays en développement à revisiter leur politique de gouvernance multisectorielle. Dans ces pays, les défis environnementaux constituent un handicap majeur pour l'atteinte de cet objectif. En Côte d'Ivoire, des villes principales aux villes secondaires comme Tafiré, ville située au Nord dans la région du Hambol, le décor est sensiblement pareil. La population urbaine est confrontée aux problèmes d'assainissement et de drainage des eaux, mais également à la mauvaise gestion des déchets solides. L'étude vise à analyser la gouvernance environnementale à Tafiré afin de comprendre ses implications sur les efforts de développement urbain durable. Se basant sur une approche combinant la méthode quantitative et qualitative, la démarche méthodologique prend en compte la recherche documentaire, les entretiens auprès des acteurs institutionnels, l'enquête par questionnaire adressée aux chefs de ménage. Les résultats montrent que la politique urbaine en elle-même enregistre plusieurs lacunes qui empiètent sur la gouvernance environnementale. De plus, la faible conscience de l'urgence environnementale du fait du bas niveau d'instruction de la population urbaine amplifie les problèmes de durabilité. Les pouvoirs publics devraient alors mettre l'accent sur une gouvernance environnementale de proximité et inclusive.

**Mots clés** : Déchets, Environnement, Gouvernance, Ville durable, Tafiré

# SUSTAINABLE GOVERNANCE IN THE TOWN OF TAFIRE (CÔTE D'IVOIRE) : THE INTERPLAY OF ACTORS AND IMPACTS ON THE URBAN ENVIRONMENT


## Abstract

The concept of the sustainable city introduced by the United Nations in 2015 requires administrative authorities in developing countries to revisit their multi-sector governance policies. In these countries, environmental challenges are a major handicap to achieving this objective. In Côte d'Ivoire, from the main cities to secondary towns like Tafiré, in the North of Hambol Region, the picture is much the same. The urban population is faced with problems of sanitation and water drainage, as well as poor solid waste management. The study aims to analyse environmental governance in Tafiré in order to understand its implications for sustainable urban development efforts. Based on an approach combining quantitative and qualitative methods, the methodological approach takes into account documentary research, interviews with environmental and sustainable development stakeholders and decentralised entities, and a questionnaire survey of heads of household. The results show that urban policy itself has a number of shortcomings that impinge on environmental governance. In addition, the low level of awareness of environmental urgency due to the low level of education of the urban population amplifies the problems of sustainability. Public authorities should therefore focus on local and inclusive environmental governance.



**Keywords** : Governance, Environment, Sustainable city, Waste, Tafiré

**Introduction**

Depuis plusieurs années, le concept de développement durable est devenu de plus en plus prégnant dans le monde. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il est essentiel d'adopter une gouvernance efficace du territoire et de l'environnement à tous les niveaux de décision. Cela nécessite de trouver des solutions aux défis actuels qui affectent notre société (PNUD, 2007, p. 7). La gouvernance environnementale se définit comme un mode de gestion politique locale qui mobilise les ressources humaines pour une gestion optimale du territoire face aux défis environnementaux (A. F. KOUADIO, 2011, p. 2). Selon O. GODARD (2004, p. 314), un aspect important de la gouvernance environnementale est le « jeu de gestion multi-acteurs » impliquant une diversité d'acteurs. Cependant, les espaces urbains sont confrontés à d'importants problèmes environnementaux qui continuent de compromettre les conditions de vie des populations. En Afrique, les questions de disparités spatiales sont fréquemment perceptibles. En effet, la dégradation de l'environnement s'accentue avec la croissance galopante de la population qui est faiblement maîtrisée et gérée. Malgré ses atouts importants, l'Afrique est confrontée à toute une série de problèmes environnementaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et la gestion des déchets. Cela est principalement dû à l'augmentation rapide des niveaux de consommation et à la production de déchets qui en découlent. Ce fait est couplé à la faiblesse des politiques et des structures institutionnelles au niveau régional et national (E. L. N'GAHANE, 2015, p. 6).

En Côte d'Ivoire, les espaces urbains ne cessent de se développer avec le phénomène d'extension urbaine malheureusement accompagné de nombreux problèmes environnementaux et sociaux. Ces problèmes sont plus visibles et préoccupants ces dernières années à travers la mauvaise gestion des déchets municipaux et l'exploitation abusive et illicite des ouvrages d'assainissement (A. G. DJE, 2012, p. 2).

Le pays s'est engagé depuis plusieurs décennies dans une dynamique de décentralisation qui a pour but d'encourager la participation des populations dans la gestion des affaires publiques et d'impulser un développement local endogène. Pour cela, des compétences ont été transférées aux collectivités locales afin de promouvoir des politiques de développement durable à partir notamment d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement urbain (B. FOFANA, 2015, p. 12). Ces compétences devraient donc permettre aux élus locaux d'assumer avec plus d'efficacité les nouvelles charges qui sont les leurs dont la résolution des problèmes environnementaux.

La municipalité de Tafiré a reçu un certain nombre de compétences transférées qui l'oblige à assumer pour l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des populations. Ainsi de nombreux

efforts ont été engagés par la municipalité de Tafiré afin d'assainir le cadre de vie des populations et favoriser leur accès aux services urbains de base en les associant dans la gestion de leur propre environnement. Cela s'est matérialisé par la mise en place d'une brigade de salubrité depuis 2013, la construction des forages en 2016 et 2017 et l'implication des populations dans les projets d'aménagement de la ville et ses périphéries. Malgré les efforts consentis par l'Etat, les acteurs locaux, on note une dégradation de l'environnement et du cadre de vie des populations dans cette ville caractérisée par une insuffisance dans la collecte des déchets ménagers et le drainage des eaux usées et pluviales. Cela aggrave donc les conditions d'insalubrité. Dès lors, il se pose le problème de la dégradation de l'environnement urbain induit par l'insuffisance de la gouvernance durable à Tafiré. Il importe donc de savoir, comment la gouvernance environnementale entache-t 'elle les efforts de développement durable dans la ville de Tafiré ?

Cet article présente d'abord les dysfonctionnements de la gouvernance environnementale à Tafiré, ensuite, les facteurs de cette insuffisance et ses impacts sur les populations de cette ville.

## 1. Cadre spatial et approche méthodologique

### 1.1. Cadre spatial et matériels utilisés

Tafiré est une ville de Côte d'Ivoire située dans le District de la Vallée du Bandama, au sein de la Région du Hambol (Carte 1). La localité compte environ 23 365 habitants (RGPH, 2021). La ville est positionnée à 9°04′10″ Nord et 5°10′28″ Ouest et se trouve au carrefour de plusieurs villes : Ferkessédougou au Nord, Niakara au Sud et Kong à l'Est. Les langues couramment parlées sont le français, le Tagbana, le sénoufo et le malinké (dioula). Carrefour culturel et zone de passage stratégique, Tafiré se distingue par sa diversité culturelle et sa dynamique dans le centre-nord ivoirien. Les quartiers sont bien scindés et se suivent le long de la route Nationale A3. La carte 1 présente la ville de Tafiré en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne les matériels, la carte numérisée de la ville de Tafiré au 1/50 000, réalisée en 2022 et fournie par l'Institut National de la Statistique (INS) a permis de connaître le découpage de la ville par quartiers.

À cela s'ajoutent :

- des prises de vue photographiques réalisées à l'aide d'un appareil numérique, afin d'illustrer les problèmes de dégradation du cadre de vie ;
- l'utilisation d'un GPS Garmin 62 pour relever les coordonnées géographiques des sites de dépôts sauvages de déchets solides ;

Enfin, les données issues des Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021.

**Carte 1 : Localisation de la zone d'étude**

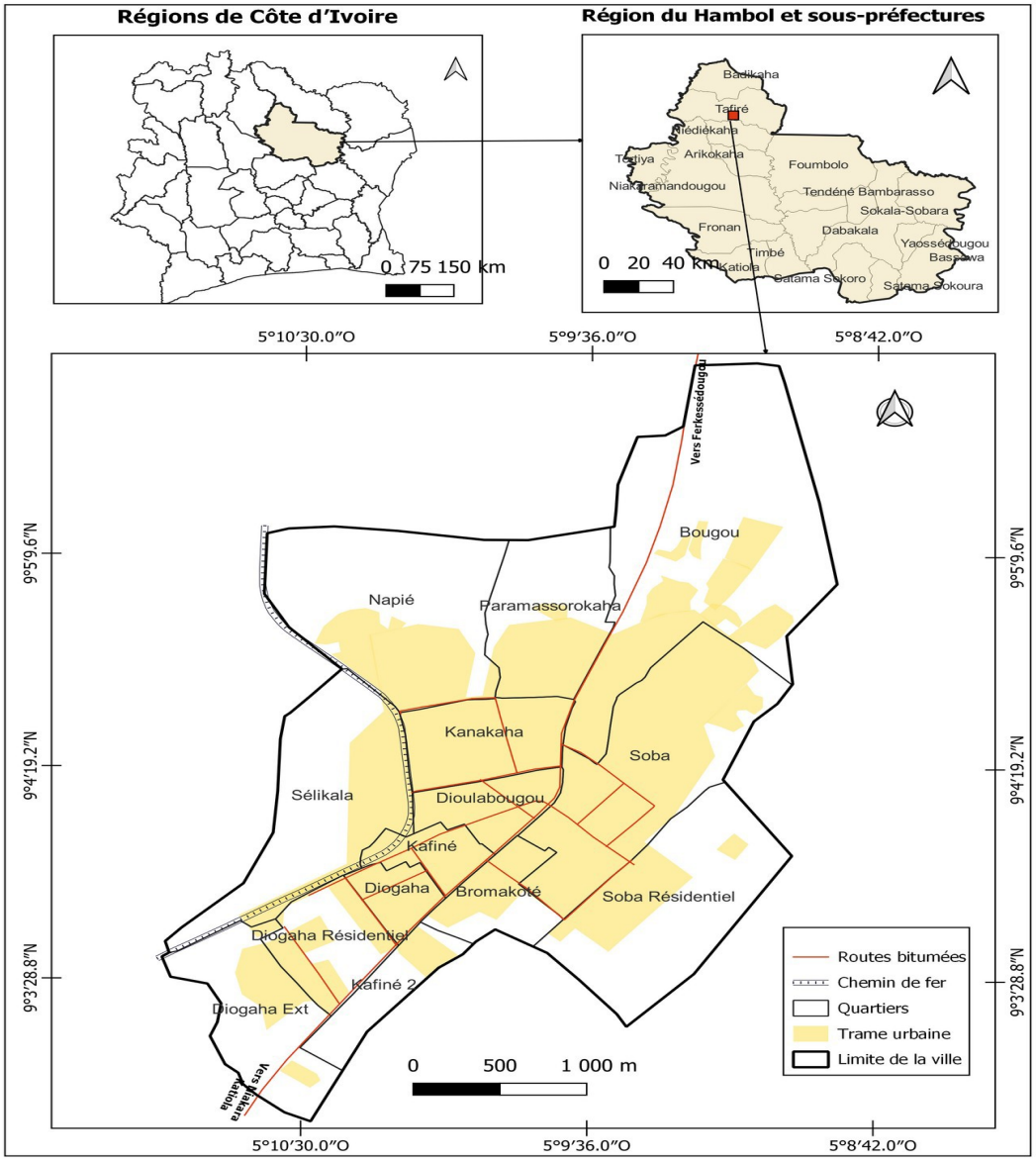


**Source** : INS, 2021 **Réalisation** : KONE N'golo O., 2023

### 1.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée pour mener à bien cette recherche est centrée sur plusieurs étapes distinctes. Cette approche méthodologique combine recherche documentaire, observation de terrain, entretiens avec les autorités locales et enquête par questionnaire.

- **Recherche documentaire** : une recherche documentaire approfondie a été entreprise pour recueillir et analyser l'état des connaissances existantes sur le sujet de l'étude. Cette phase initiale a permis d'établir une base solide de compréhension de l'environnement en l'inscrivant dans le contexte de l'assainissement solide et liquide.

**- Observation de terrain** : cette étape a été essentielle pour évaluer de manière concrète les pratiques des acteurs et l'état actuel de la gouvernance de l'environnement urbain à Tafiré.

- **Des entretiens approfondis** : ils ont été menés avec les autorités locales et autres acteurs (le service technique et financier de la mairie, les agents de l'assainissement, les chefs de quartiers et présidents d'associations). Ceux-ci ont permis de recueillir des données spécifiques sur la collaboration entre acteurs, les modes de gestions des ordures, les moyens mobilisés et les défis rencontrés dans la gestion environnementale.

**Enquête par questionnaire :** elle a été réalisée auprès des ménages sélectionnés par échantillonnage par quotas. Cette méthode a été choisie pour assurer une représentativité adéquate de la population étudiée. Les questionnaires ont été conçus afin de voir les perceptions et les pratiques des habitants en matière de gestion de l'environnement urbain ainsi que leur niveau de sensibilisation aux enjeux environnementaux. L'enquête par questionnaire s'est basée sur les modes de gestion des déchets solides et liquides, les niveaux d'instruction des ménages, l'implication des populations dans la prise de décision. Elle s'est aussi orientée vers les cas de maladies contrastées par les ménages à cause de l'insalubrité.

Dans le cadre de notre étude avec une population mère connue et après le choix des échantillons spatiaux, la taille de l'échantillon représentatif est déterminée à partir de la formule suivante :

Avec :

n : taille de l'échantillonnage ; Z : marge de confiance en général 95% ; e : marge d'erreur ; N : population mère ; P : proportion du ménage supposé avoir le caractère recherché, cette proportion varie entre 0 et 1 et Q=1

**n** = 339 ménages

Donc, la taille de l'échantillon représentatif dans le cadre des menages est 339. Après avoir déterminé la taille de l'échantillon représentatif, le nombre de ménages à enquêter par quartier est alors défini à partir d'un calcul proportionnel. Ainsi nous avons interrogé 339 ménages dans dix (10) quartiers de la ville de Tafiré. La formule suivante a permis de déterminer le nombre de ménages à enquêter par quartier.

A= (BxC)/D Avec: A= Nombre de ménages à enquêter par quartier; B= Nombre total de ménages par quartier; C= Taille de l'échantillon représentatif. Dans notre cas, la valeur est 339. Et D=Taille de la population mère.

Exemple: pour le quartier Diogaha, on a: A= (269 × 339) / 2909 = 31 ménages

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de ménages interrogés par quartier lors nos enquêtes

**Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtes par quartier**

| Quartiers à enquêter | Nombre total de ménages | Nombre de menages interrogés |
|---|---|---|
| Bougou | 322 | 38 |
| Bromakoté | 212 | 25 |
| Diogaha | 269 | 31 |
| Dioulabougou | 363 | 42 |
| Kafiné | 220 | 26 |
| Kanakaha | 541 | 63 |
| Napié | 223 | 26 |
| Paramassorokaha | 154 | 18 |
| Selikala | 177 | 20 |
| Soba | 428 | 50 |
| **TOTAL** | **2909** | **339** |

**Source:** INS 2014/ Projections 2020/ Nos enquêtes, 2023

L'identification est faite en fonction du nombre total de ménages de chaque quartier. L'échantillonnage des enquêtés a été réalisé de manière individuelle en respectant des méthodologies rigoureuses pour assurer la représentativité de l'échantillon. A travers l'usage de la méthode du choix raisonné, il a été possible de prendre des décisions éclairées sur la manière de sélectionner les enquêtés. Cependant, les contraintes et les objectifs spécifiques de l'étude ont été pris en compte. Cela a permis d'optimiser la représentativité de l'échantillon et la fiabilité des résultats obtenus.

### 1.3. Méthode de traitement de données

Après la collecte, le traitement statistique et graphique des données, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, a été rendu possible grâce aux logiciels SPSS 20 et Excel. Ces outils ont permis la création de tableaux et de graphiques essentiels à l'analyse et à l'interprétation des données. Par ailleurs, le traitement cartographique a été réalisé à l'aide du logiciel QGIS 3.20. Ce qui a permis la création de cartes précises illustrant clairement les phénomènes étudiés dans l'environnement urbain.

## 2. Résultats

### 2.1. Gouvernance environnementale caractérisée par des insuffisances multiples

#### 2.1.1. Une planification urbaine marquée par une faible prise en compte de l'environnement dans les outils de gestion urbaine

Dans le contexte de développement urbain, plusieurs types de plans se voient élaborer parmi lesquels figurent en bonne position le Programme Triennal. Les objectifs environnementaux doivent être intégrés à toutes les étapes du processus de planification. Dans le cas de cette recherche, le programme triennal 2023-2024-2025 a été utilisé comme cadre de référence pour évaluer la prise en compte des projets environnementaux. Il met en exergue diverses opérations avec leur financement respectif.

La figure 1 montre la répartition des opérations par domaine du programme triennal 2023-2025

**Figure 1 : Répartition des actions par domaine du programme triennal 2023-2025**

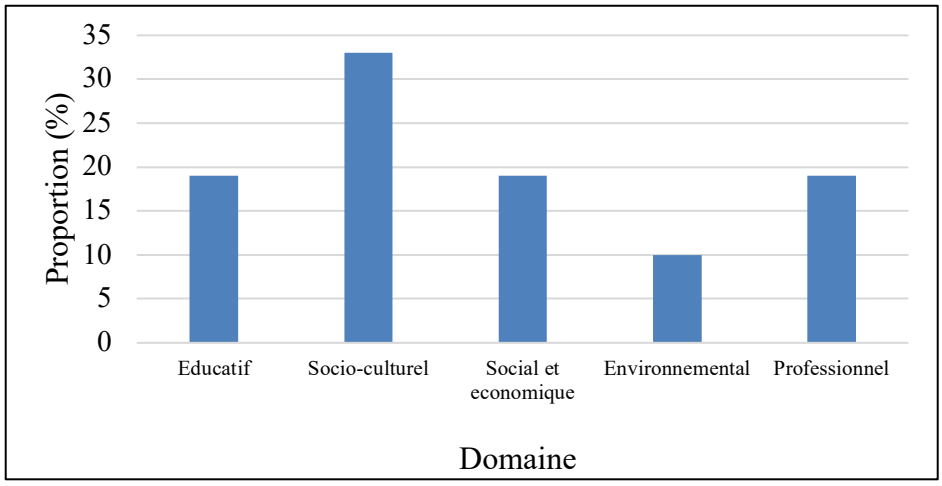


**Source** : Mairie de Tafiré, Février 2023

A l'analyse de la figure 1, il ressort que 5 domaines sont pris en compte dans l'élaboration du programme triennal. Le volet socio-culturel représente 33% des actions prévues. Ce qui montre une importance pour la valorisation des valeurs socioculturelles. L'objectif est de maintenir un climat de paix. Ensuite, les domaines éducatif, social et économique, et professionnel possèdent respectivement une proportion de 19% chacun. Finalement, le domaine environnemental ne représente que 10% des actions incluses dans ce document. Cette situation montre une part négligeable des enjeux environnementaux urbains dans la ville. Cet état de fait aggrave la situation environnementale de la ville et entache les efforts de développement durable.

### 2.1.2. Une insuffisance des ressources humaines et matérielles dans la gestion environnementale

Le manque de personnel qualifié et de formation adéquate est un obstacle à une gestion environnementale efficace. Les agents chargés de la collecte des déchets ne sont pas équipés pour faire face aux défis de la gestion des déchets dans cette ville en croissance rapide.

Ainsi, l'insuffisance des ressources humaines à Tafiré est un problème qui limite la capacité des autorités locales à gérer efficacement les problèmes d'insalubrité et d'assainissement. En effet, la gestion environnementale nécessite une expertise et des compétences spécifiques. Aussi, a-t-elle besoin d'une main-d'œuvre suffisante pour mettre en œuvre des programmes de collecte et de traitement des déchets. L'enquête a permis de faire quelques observations.

Premièrement, il est important de retenir que les ressources matérielles allouées aux différents services pour assurer une gestion environnementale efficace sont largement insuffisantes. Pour gérer les déchets ménagers, le service technique de la mairie de Tafiré dispose d'une benne (inadaptée à la réalité) et de deux tricycles qui sont actuellement opérationnels. Aussi, les équipements utilisés par le service technique sont très vieux et souffrent de pannes fréquentes, ce qui les rend inutilisables. En conséquence, le service technique dispose de peu de moyens techniques pour intervenir et l'équipement est peu fonctionnel. Cela entraîne une prolifération de dépôts sauvages dans la ville.

Deuxièmement, le nombre de personnel chargé de la gestion de l'hygiène et de la salubrité à Tafiré est insuffisant tout comme les moyens matériels. Ce personnel limité est observable à travers le tableau 2.

**Tableau 2 : Typologie et quantité des agents du service technique**

| Typologie | Quantité |
|---|---|
| Chauffeur (benne) | 01 |
| Jeunes conducteurs de tricycles | 04 |
| Manœuvres femmes | 16 |
| **Total** | **21** |

**Source** : Service Technique de la mairie, 2023

Le service en question est composé de 21 personnes, comprenant un chauffeur, 04 jeunes conducteurs de tricycles pour la collecte des déchets et 16 manœuvres femmes. Malheureusement, ces agents municipaux qui s'occupent de la collecte des ordures ménagères ne parviennent pas à accomplir leur tâche de manière efficace. Cela s'explique par le fait que la

ville est étendue et produit des quantités énormes de déchets. La planche photographique 1 montre la prolifération des déchets solides aux dépôts anarchiques.

**Planche photographique 1 : Prolifération des déchets solides à travers des dépôts anarchiques**

**Image 1a : Ordures entassées au Marché**

**Image 1b : Dépôts d'ordures à Napié**

**Prise de vue** : KONE N'golo O. 2023

### 2.1.3. Mode inadapté de gestion des déchets solides adopté par les ménages

La gestion des déchets ménagers y compris leur élimination hors du domicile est l'une des tâches les plus courantes pour les ménages. Cependant, en l'absence d'un système efficace de gestion des déchets municipaux couvrant toute la zone urbaine, différents modes d'élimination des déchets sont utilisés. Les ménages doivent donc trouver leur propre moyen d'éliminer leurs déchets en fonction de l'accès au service municipal. Au cours de l'enquête menée dans différents quartiers de Tafiré, trois modes de gestion des ordures ménagères ont été identifiés. La figure 2 est l'illustration de ces différentes modes de gestion des déchets.

**Figure 2 : Proportion des modes de gestion des déchets ménagers.**

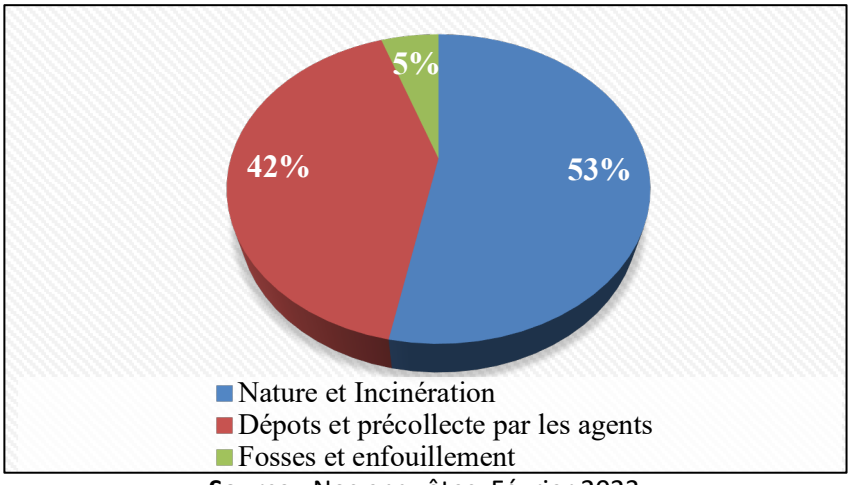


**Source :** Nos enquêtes, Février 2023

**Source :** Nos enquêtes, Février 2023

A l'analyse de ce graphique 2, 53,09% des ménages optent pour la nature et l'incinération comme mode de gestion de leurs déchets ménagers. Le deuxième mode de gestion le plus utilisé est celui des dépôts et précollecte par les agents, qui représente 41,59% des ménages. 5,3% des ménages de la ville de Tafiré utilisent des fosses et l'enfouissement comme mode de gestion des ordures. Ces chiffres montrent que la ville de Tafiré en loin d'être un exemple en matière gestion des déchets ménagers. En effet, l'incinération et la nature ne sont pas des modes de gestion appropriés pour les ordures ménagères car ils sont sources de problèmes environnementaux et sanitaires. Les fosses et l'enfouissement représentent une petite proportion de ménages. Or, ce mode de gestion est plus adapté.

### 2.1.4. Les ménages et la gestion durable des eaux usées et pluviales

La croissance urbaine a conduit à de nombreux problèmes exacerbés par la présence de caniveaux de drainage pluvial sous-dimensionnés et mal entretenus. En plus des problèmes chroniques d'entretien, les ouvrages de drainage sont également obstrués par les populations locales qui rejettent des déchets solides et des eaux usées. Ce qui rend ainsi l'écoulement des eaux plus difficile vers les points d'exutoire. Les images (2a et 2b) illustrent cette pratique à Tafiré.

**Planche photographique 2 : Dégradation des infrastructures d'assainissement**

**Image 2a : Caniveaux remplis d'eaux au quartier Kafiné**

**Image 2b : Caniveaux remplis d'ordures au quartier Soba**

**Prise de vue** : KONE N'golo O., 2023

A l'instar des ordures ménagères, les eaux usées et pluviales sont une problématique récurrente en milieu urbain. Les infrastructures dégradées et insuffisantes ne permettent pas une gestion efficace de ces eaux. Le système de drainage pluvial se compose de quelques caniveaux et est

limité à certains quartiers le long des routes bitumées et de quelques voies en terre. Les ménages adoptent alors des pratiques environnementales qui aggravent les problèmes déjà présents dans la ville. La figure 3 montre le mode de gestion des eaux usées par les ménages.

**Figure 3 : Mode de gestion des eaux usées domestiques**

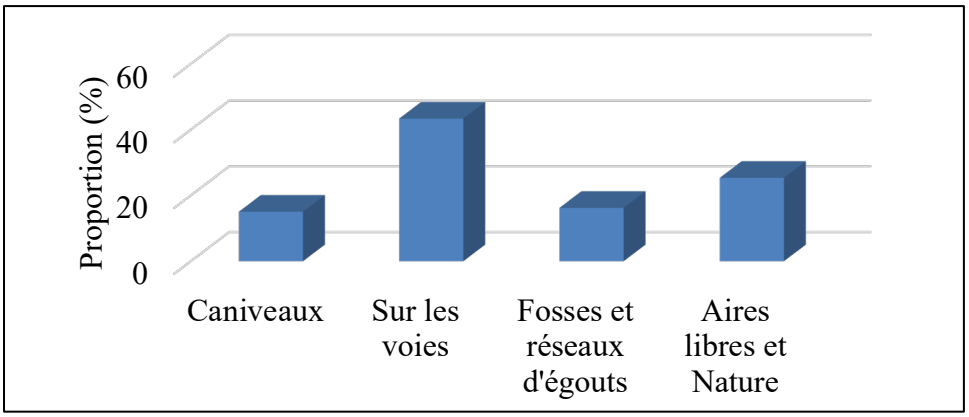


**Source :** Nos enquêtes, Février 2023

De ce graphique 3, nous avons remarqué qu'une grande partie des ménages de la ville de Tafiré (43,36%) gère leurs eaux usées en les déversant directement sur les voies. Ce mode de gestion est considéré comme le moins efficace et le plus polluant. Les eaux usées sont source de problèmes sanitaires. Elles sont des sources de prévalence des moustiques, vecteur principal du paludisme. En revanche, il ressort que 25,36% des ménages ont choisi des aires libres et la nature pour la gestion de leurs eaux usées. En outre, 16,22% des ménages ont opté pour des fosses et des réseaux d'égouts qui sont les modes les plus appropriés et les plus efficaces pour la gestion des eaux usées domestiques. Cette proportion relativement faible s'explique par des coûts élevés et des difficultés techniques liées à l'installation et à l'entretien de ces systèmes. Enfin, seulement 15,04% des ménages utilisent des caniveaux pour évacuer leurs eaux usées. Cela s'explique aussi par des réalités socio-spatiales vécues ou perçues par les populations et des pratiques spatiales en vigueur dans chaque quartier. Ces pratiques ne sont donc pas homogènes que ce soit à l'intérieur d'un même quartier ou d'un quartier à l'autre.

## 2.2. Une gouvernance environnementale influencée par des contraintes socio-économiques et politiques.

### 2.2.1. Le niveau d'instruction des ménages,

Le niveau d'instruction des ménages est un indicateur important pour évaluer leur capacité à comprendre les enjeux environnementaux et à adopter des pratiques durables. À Tafiré, la situation en matière d'instruction des ménages est assez contrastée. La figure 4 montre le niveau d'instruction des ménages lors de nos enquêtes

**Figure 4 : Niveau d'instruction des chefs de ménages**

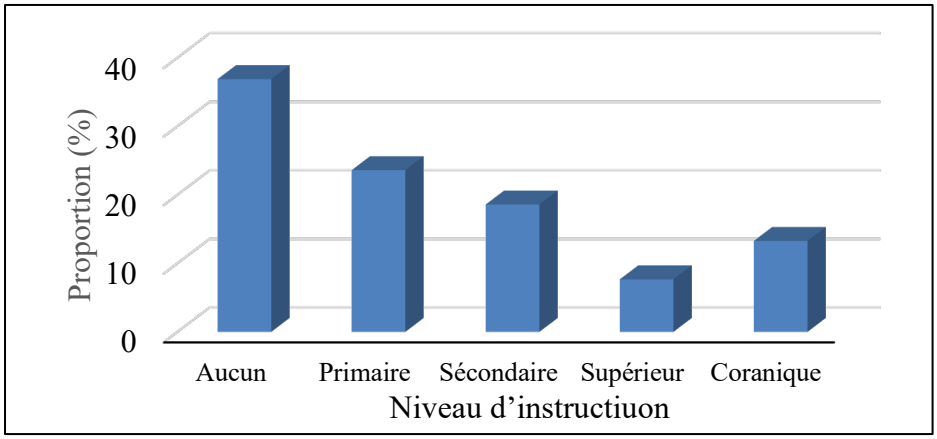


**Source** : Nos enquêtes, Février 2023

On observe que la majorité des ménages (36,87%) n'ont aucune instruction, tandis que 23,59% ont un niveau d'instruction primaire. Les niveaux d'instruction secondaire et supérieur sont moins représentés, avec respectivement 18,58% et 7,66%. Il faut signifier d'ailleurs la présence d'un niveau d'instruction coranique pour 13,27% des ménages. Cette répartition montre un niveau d'étude relativement faible de la population étudiée. L'enquête a relevé que 71,65 % des ménages qui n'ont aucun niveau optent pour l'incinération et 98,25% de ses ménages ne participent pas aux réunions des conseillers municipaux (processus de prise de décision). Cela limite la capacité à participer efficacement à la gouvernance environnementale et le développement durable de leur société.

### 2.2.2. Les contraintes politiques, administratives et financières influant la gouvernance environnementale urbaine à Tafiré

La loi N°2003-208 du 07 Juillet 2003 a accordé de nouvelles prérogatives aux collectivités territoriales dans le but de mettre en œuvre des actions de développement local conformément aux orientations du gouvernement. Cependant, des interférences dans le système de gestion se sont manifestées entre le ministère de la Construction et la mairie. Cela a induit des désaccords sur les questions d'urbanisme et de foncier. Ces conflits soulèvent la question de l'implication de chaque entité dans la gestion de ces domaines clés. Or, les conflits entre les acteurs compromettent la qualité de la planification urbaine. L'observation sur le terrain montre que ce problème entraîne une utilisation inefficace des terres et des ressources couplées à une croissance urbaine non maîtrisée. Il y'a tout aussi une problématique financière qui paralyse les autorités municipales à Tafiré dans leur processus de développement urbain durable et surtout dans le domaine environnemental. La commune n'étant pas autonome, les projets municipaux sont en grande partie financés par les subventions de l'Etat. Or, l'octroi de cette subvention n'est

pas toujours en phase avec les délais de financement du programme municipal. Cela retarde l'exécution dans les délais de plusieurs projets.

### 2.2.3. Une collaboration insuffisante entre les différents acteurs

Plusieurs acteurs sont au cœur de la gouvernance de la ville de Tafiré avec des relations de nature diverse. Le tableau 3 montre le rôle chaque acteur.

**Tableau 3 : Principaux acteurs de la gouvernance environnementale de la ville de Tafiré**

| Nature | Acteurs spécifiques | Fonctions et charges |
|---|---|---|
| État et services déconcentrés de l'État | État | -Réalisation des grands projets<br>-Apport remarquable de la subvention |
| | Direction Régionale de la Construction, de logement et de l'Urbanisme | -Accompagner la mairie dans la gestion du foncier<br>-Lutte contre le désordre urbain<br>-Aide à la sécurisation foncière des ménages |
| | Trésor et comptabilité publique locale | Faciliter l'acquisition de la subvention de l'Etat |
| | Agence Nationale de Gestion de Déchets | -Décharge les grands dépotoirs<br>-Accompagnement technique et matériel à la municipalité et aux populations |
| | Programme THIMO | -Soutien aux services techniques de la Mairie<br>-Balayage des artères principales |
| Autorités décentralisées | Municipalité de Tafiré | -Planification urbaine<br>- Participation aux projets de lotissements.<br>-Exécution des projets spécifiques de développement<br>-Prise en compte des besoins des populations<br>-Réalisation d'équipements et infrastructures<br>-L'assainissement efficace de la ville<br>-Subventions des organisations de la société civiles<br>-Promotion de l'environnement et le développement durable |
| La Société Civiles | Les associations et groupements | -Participation à la prise de décision et aux manifestations<br>-Actions spécifiques de développement<br>- Des relais de communication pour les autorités |
| | Les ménages | -Consommation de déchets<br>-Gestion de déchets (précollecte)<br>-Participation effective à la prise de décision |

**Source :** KONE N'golo O., 2023

Ce tableau témoigne de la multiplicité d'acteurs dans la gouvernance de l'environnement urbain de Tafiré. De l'Etat aux populations locales, chaque acteur laisse des traces indélébiles dans la gestion urbaine de Tafiré. Toutefois, le système de coordination multi-acteurs est entaché de plusieurs dysfonctionnements. En effet, les grands projets de l'Etat se font rares. Mais, la ville de Tafiré a bénéficié des travaux de bitumage de l'Axe Kanawolo-Ferkessédougou de 2018 à 2021. Cela a permis de propulser l'image de la ville. Les subventions de l'Etat occupent une place de choix dans la réalisation des projets locaux comme souligné plus haut. D'énormes irrégularités pour l'acquisition de ce fond dans les délais posent problème avec la lenteur administrative du trésor et de la comptabilité publique. Cela témoigne de la complexité parfois des collaborations entre acteurs déconcentrés et acteurs décentralisés (Mairie de Tafiré). Cette situation est aggravante avec la Direction Régionale de la Construction, de logement et de l'Urbanisme. La Direction semble ne pas être informée par la mise en place de certains équipements. Cela pose un conflit d'intérêt entre les deux acteurs. De son côté, la structure fait des efforts énormes pour remplir son cahier de charges vis-à-vis du développent urbain de Tafiré. Cependant, les compétences urbanistiques très réduites de la municipalité témoignent du faible pouvoir d'action de celle-ci. Ensuite, les structures comme l'ANAGED (Agence Nationale des Gestion des Déchets) posent timidement des actions d'assainissement à travers la décharge des dépotoirs sauvages. Elle apporte en plus des matériels comme des sachets d'encaissement de déchets à la municipalité et des conseils de bon usage. Son intervention reste très limitée et pas régulière. L'apport du programme de Travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO), initié par l'Etat est perceptible dans la gestion environnementale de Tafiré. Des personnes sélectionnées issues de ce programme apporte un appui considérable aux agents du service technique dans l'assainissement de la ville. Par ailleurs, la collaboration entre les autorités municipales et les associations restent mitigées. Cela occasionne une marginalisation de certains acteurs et quartiers. Certaines associations arrivent à se démarquer par l'impact positif de leurs actions. Il s'agit de l'Association de la Jeunesse Unie de Dioulabougou (AJUD), de Yépanwokpogolo de Soba et de Yéyê Yéyéré de Diogaha. Au niveau des populations, on note une faible participation des ménages au processus de décision. En effet, les populations participent peu aux réunions des conseillers municipaux. Or, celles-ci sont invitées à travers divers canaux comme Facebook, Haut-parleurs (crieurs publics), Radio « Katana FM ». Cela démontre la négligence de la majorité de la population locale quant à la planification des projets. De cette réalité, il importe de retenir que le mécanisme de coordination entre les acteurs est entaché d'irrégularités. Cela fait naitre des conflits d'intérêts et des rapports de force entre les

acteurs du développement urbain de Tafiré. Néanmoins, les efforts consentis par chaque acteur ont pu être observés sous divers angles.

### 2.3. De l'inefficacité de la gouvernance environnementale urbaine à l'augmentation des risques sanitaires dans la ville de Tafiré

Les conséquences d'une gouvernance environnementale urbaine inefficace à Tafiré se manifestent à travers différents types de maladies liées à l'environnement insalubre. Les conditions environnementales dégradées favorisent l'émergence et la propagation de maladies. La figure 5 montre les types de maladies et leur répartition.

**Figure 5 : Proportion de types de maladies liées à l'insalubrité à Tafiré**

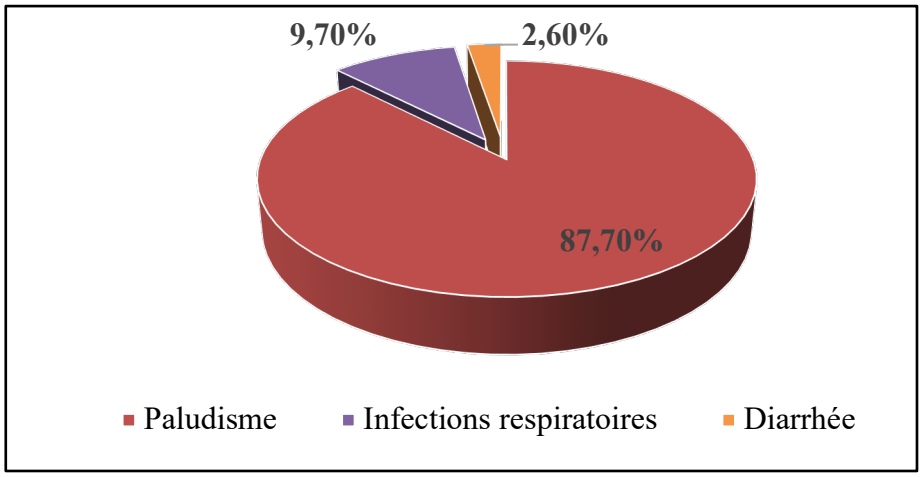


**Source** : Nos enquêtes, Février 2023

Le figure 5 illustre la répartition des différents types de maladies liées à l'insalubrité à Tafiré. A l'analyse, le paludisme représente la plus grande proportion des maladies liées à l'insalubrité, avec 87,70% des cas. Le paludisme est une maladie transmise par les moustiques, et son incidence élevée dans cette ville est attribuée à des conditions environnementales favorables à la reproduction des moustiques vecteurs et à une mauvaise gestion des zones d'eau stagnante. Or, le paludisme est une maladie infectieuse causée par un parasite du genre Plasmodium, qui est transmis par les piqûres de moustiques femelles du genre Anophèles (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, 2016, p. 5). Il s'agit d'un problème de santé publique majeur à l'échelle mondiale avec des conséquences significatives en termes de mortalité et de morbidité selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le paludisme est considéré comme l'une des maladies les plus dévastatrices pour l'espèce humaine (MSHP, 2016, p. 6).

Les infections respiratoires représentent 9,70% des maladies liées à l'insalubrité. Ces infections sont causées par une mauvaise qualité de l'air et l'usage de certaines toilettes inadaptées.

La diarrhée constitue une proportion relativement faible des maladies liées à l'insalubrité, représentant seulement 2,60% des cas. La diarrhée est associée à Tafiré à une mauvaise qualité de l'eau, à une mauvaise hygiène et à des pratiques sanitaires inappropriées.

## 3. Discussion

Notre étude a permis de montrer les insuffisances de la gouvernance de l'environnement urbain à Tafiré. Cela entache donc les efforts de développement durable. Après un diagnostic de cette gouvernance, on note l'existence d'une planification urbaine marquée par une faible priorité accordée à l'environnement dans les outils de gestion urbaine. Nos résultats s'inscrivent dans le même sens que ceux des travaux de B. FOFANA et *al.* (2019, p. 108). En effet, après l'évaluation des Programmes Triennaux de 2015-2017 et de 2016-2018, il est apparu que la question environnementale a été peu priorisée à Sassandra. Cette gouvernance est marquée par un manque de ressources humaines et matérielles adéquates pour la gestion environnementale. Le manque de personnel qualifié et de formation adéquate constitue un obstacle majeur à une gestion environnementale efficace à Tafiré. Les agents responsables de la collecte des déchets ne sont pas suffisamment équipés pour affronter les défis liés à la gestion des déchets dans une ville en rapide croissance. B. DIARRASSOUBA (2013, p. 246) soutient que l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain dépend largement de la performance des services techniques. Or, celle-ci est conditionnée par les moyens humains et financiers mis à disposition. L'on remarque que cela fait défaut à Tafiré. Par conséquent, une inégalité socio-spatiale d'accès aux services de gestion des déchets solides est observée. L'étude rejoint celle de N. ASSI-KAUDJHIS, 2021, p. 37 qui a montré, à partir de la ville de Gagnoa, que la concentration des infrastructures de drainage dans le centre-ville entraîne une inefficacité dans la gestion des eaux pluviales lors de fortes pluies. Ce qui affecte particulièrement les quartiers périphériques qui sont les plus touchés. Ces quartiers disposent d'un réseau de drainage sous-développé. Cela entraîne des inondations et des dommages importants. G. A. YASSI (2009, p. 9) a également observé une situation similaire à Adzopé (Côte d'Ivoire) où le circuit de collecte des déchets est limité aux secteurs avec une voirie accessible aux camions. Les populations locales ont adopté des pratiques inappropriées à Tafiré comme démontré par M. T. SIMO TAMO (2013, p. 23). Cet auteur a constaté que les pratiques de gestion des déchets solides à Yaoundé sont inadaptées pour une gestion durable. Notre étude révèle plusieurs contraintes qui minent la gouvernance environnementale à Tafiré comme une décentralisation non encore effective. A. J. KOUTOUA

(2019, p. 277) confirme cette observation en soulignant la réticence des services de l'État à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour accompagner le transfert de compétences.

## Conclusion

Notre étude a diagnostiqué que la gouvernance environnementale urbaine à Tafiré révèle des lacunes critiques. Les autorités locales manquent d'information, de communication et de sensibilisation sur les projets urbains. Cette insuffisance entrave dès lors la planification et la réglementation des activités urbaines. Les règles d'urbanisme sont beaucoup ignorées et les autorités municipales manquent d'outils de gestion et de ressources humaines et matérielles. Cela résulte d'une une faible priorité accordée à l'environnement dans les projets de développement. Les pratiques inadéquates des habitants pour la gestion des déchets et la collaboration mitigée entre élus et populations aggravent la situation. L'analyse a mis en exergue l'influence des revenus et du niveau d'éducation sur les pratiques environnementales. Il faut aussi noter l'impact de l'occupation anarchique et de l'incivisme sur le réseau d'assainissement. La collaboration entre les acteurs reste problématique. Le processus de décentralisation piloté par l'État et la faible capacité financière de la commune de Tafiré qui dépendent des aides étatiques limitent leur autonomie. La mauvaise répartition des équipements d'assainissement et de voirie entraîne des inégalités socio-spatiales et des problèmes socio-environnementaux. Ce dysfonctionnement au sein de la gouvernance environnementale dégrade le cadre de vie des populations et augmente les risques sanitaires comme le paludisme et les infections respiratoires. Une gouvernance environnementale repensée qui fait usage de nouvelles technologies (SIG) et une gestion prospective est importante pour améliorer la situation à Tafiré.

## Références bibliographiques

ASSI-KAUDJHIS Narcisse, 2021, *Incidences environnementales au déficit d'assainissement en milieu urbain de Gagnoa*, *In* Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, N°2 pp. 32-46

DIARRASOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, thèse unique de doctorat, université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.

DJE Aya Georgette, 2012, *Gouvernance et gestion des déchets ménagers urbains à Abidjan : Cas des communes de Cocody, Yopougon et Abobo*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Laval, Québec, 404 p.

GODARD Olivier, 2004, *De la pluralité des ordres – Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification*, In : Géographie Économie Société, Vol. 6, pp. 303-330.

FOFANA Bakary, DIARRASSOUBA Bazoumana, VÉI Kpan Noël, et MOUSSA Diakité, 2019, *Populations, autorités locales et développement durable à Sassandra (littoral sud-ouest de la Côte d'Ivoire) : un examen de la gouvernance environnementale,* in DaloGéo, Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire), N°001, décembre 2019, pp. 99-115.

ISLA Anne et BARON Catherine, 2004, *Développement durable et gouvernance : quelles valeurs communes pour un modèle d'accessibilité à l'eau potable dans les villes d'Afrique Sub-saharienne ?* In Colloque international « Développement durable : leçons et perspectives » Ouagadougou, pp. 47-60.

KOUADIO Adou François, 2011, *Acteurs locaux, gestion et développement des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire : cas des communes de la région du Zanzan*, Thèse de Doctorat unique, Université de Cocody, IGT, Abidjan, Consulté en ligne le 04 août 2022

KOUTOUA Amon Jean-Pierre, 2019*, Planification urbaine et développement du grand Abidjan : cas des villes d'Anyama, de Bingerville et de Grand-Bassam*, thèse unique de doctorat, université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 351 p.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, 2016, *Politique nationale d'amélioration de la qualité des soins et des services de santé en Côte d'ivoire*, Rapport, 68 p.

N'GAHANE Emiliene Laure, 2015*, Gestion technique de l'environnement d'une ville (Bembereke au Bénin), caractérisation et quantification des déchets émis, connaissance des ressources en eau et approche technique.* Thèse, Université de Liège, Belgique, 254 p.

PETNGA NYAMEN Simon Pierre, 2020*, Défis et enjeux de la gouvernance locale au Cameroun à l'ère de la décentralisation : cas de la ville de Garoua*, in Journal Of The Cameroon Academy Of Sciences Vol. 16 No. 2 (SEPT 2020), pp. 168-178

SIMO TAMO Marie Thérèse, 2013, *Gestion durable des déchets solides ménagers dans la ville de Yaoundé : cas de la pré-collecte*, Mémoire de Master en Développement, Université Senghor, Dakar, 55 p.

YASSI Gilbert Assi, 2006, *Production et gestion des déchets ménagers dans l'espace urbain : le cas de la Commune d'Adzopé*, Thèse unique de doctorat, IGT, Université de Cocody, Abidjan 300 p.